



Les citoyennes et citoyens de Granges-Paccot sont convoqués en assemblée ordinaire le

LUNDI 26 MAI 2025 A 20.00 HEURES

à la halle polyvalente de Chantemerle

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 16 décembre 2024
Le procès-verbal ne sera pas lu; il est à disposition à l'Administration communale et sur le site internet de la Commune de Granges-Paccot.
2. Comptes 2024
 - 2.1. Présentation générale des comptes de résultats et des investissements 2024
 - 2.2. Rapports de la Commission financière
 - 2.3. Discussion et votes
3. Investissement 2025
 - 3.1. Crédit d'investissement complémentaire pour LAV1
 - 3.2. Rapport de la Commission financière
 - 3.3. Discussion et vote
4. Information sur le processus de valorisation du bâtiment de La Chassotte
5. Divers

Le procès-verbal de l'Assemblée communale du 16 décembre 2024 ainsi que les messages relatifs aux points de l'ordre du jour ci-dessus sont à disposition à l'Administration communale et peuvent être consultés sur le site internet de la Commune à l'adresse suivante: www.granges-paccot.ch

L'Assemblée communale sera suivie d'un apéritif.

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire communale

Bénédicte Laville



Le Syndic

René Schneuwly